

## Fiche n°3 : Les missions de l'attaché principal

### **Le métier d'Attaché principal d'administration des affaires sociales – APAAS :**

« Les attachés d'administration exercent leurs fonctions en administration centrale, dans les services déconcentrés, dans les services à compétence nationale et dans les établissements publics de l'Etat.

Ils peuvent également exercer leurs fonctions dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Ils participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques ministérielles et interministérielles.

Ils sont chargés de fonctions de conception, d'expertise, de gestion et de pilotage d'unités administratives.

Ils peuvent être appelés à remplir les fonctions d'ordonnateur secondaire.

Ils ont vocation à être chargés de fonctions d'encadrement. »

en savoir +

**Présentation du métier d'attaché principal d'administration des affaires sociales et textes de référence disponibles sur :**

<http://www.sante.gouv.fr/attache-principal-d-administration-des-affaires-sociales-apaas.html> - textes

### **Rassembler les outils d'aide à la rédaction :**

Plusieurs référentiels peuvent vous aider pour clarifier les compétences acquises dans vos expériences passées et actuelles et également de clarifier les compétences attendues sur le poste visé. Les sigles RIME, ROME, DICO, désignent des outils de gestion RH qui permettent de définir les emplois-types.

L'intérêt de ces référentiels est de vous permettre de décrire vos compétences selon les mêmes éléments de langage que ceux du jury.

A chaque emploi correspond une fiche qui propose une définition, qui liste les principales activités et qui pointe les savoir-faire et les connaissances nécessaires.

Vous pourrez ainsi mettre en relation les éléments de votre passé professionnel avec votre métier cible.



**RIME : Répertoire des métiers du ministère de la culture et de la communication**  
<http://rime.fonction-publique.gouv.fr>

**ROME : Répertoire opérationnel des métiers et des emplois**  
<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jspz?id=681>

**DICO : Dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'Etat**  
<http://www.fonction-publique.gouv.fr/publications/collection-politiques-demploi-public-1>